

- **REGLEMENT INTERIEUR 2023-2024**

1. **Modalités d'adhésion.** La cotisation est de 15 € pour les moins de 18 ans.
2. **Une autorisation parentale** est nécessaire lors de l'inscription
3. **Entraînements :** Un entraînement hebdomadaire à lieu le mardi soir au stade de Richelieu. La séance d'entraînement est ouverte à tous les adhérents . Jérémy Guilloteau sera la personne qui coordonnera les entraînements le mardi soir de 18h30 à 19h15 (pas d'entraînement lors des vacances scolaires) pour l'année 2023/24.
En cas de problème rencontré avec un enfant, les parents seront systématiquement avertis. Après plusieurs avertissements, l'association se réserve le droit de refuser qu'il participe aux entraînements.
4. **Compétitions.** Afin de favoriser l'esprit d'équipe, l'ASCORI prend en charge l'inscription à un certain nombre de courses (4 seront sélectionnées). Pour ces courses prises en charge, les adhérents doivent impérativement porter le maillot de l'association.

Je soussigné Mme, Mr
déclare avoir pris connaissance du présent règlement

Date signature